**Introduction**

Ce travail est réalisé à base d’une série de recherches et d’exposés sur des concepts élémentaires dans le domaine sociolinguistique. Ces exposés ont pour objectif la re-acquisition de ces concepts et l’approfondissement dans leur connaissance. Cela en essayant de les décortiquer, les comprendre-expliquer et simplifier leur approche. De ce modeste effort, nous visons déboucher sur un outil permettant à l’étudiant une piste d’introduction à la sociolinguistique.

Dans cet article il s’agit de l’explicitation des concepts suivants : *Diglossie*, *multilinguisme*, *plurilinguisme*, *représentations linguistiques*, *contact des langues*, *conflit linguistique*. Concepts indispensables pour et/ou indissociables de l’étude des langues. Pour concevoir un enseignement-apprentissage d’une langue dans le cadre de l’approche sociodidactique, on doit au préalable bien s’informer sur sa situation sociale, et il est primordial de cerner son contexte sociolinguistique. Reposant sur cette idée, nous illustrons les concepts ici définit par des exemples tirés de la situation sociolinguistique de la langue amazighe. Car loin d’être un simple code de communication, la langue est une des composantes essentielles de l’identité, de la culture et du quotidien de ses locuteurs.

**1. La diglossie**

 Le terme ***diglossie*** n’est pas le simple équivalent d’origine grec du terme bilinguisme d’origine latine. Il a été forgé pour nommer une situation sociolinguistique où deux langues sont bien parlée, mais chacune selon des modalités très particulières.

Du grec. Di : deux-, glosa : parler, communiquer, langue (glossématique, linguistique).

*Selon PSICHARI J, l*e terme de *diglossie* apparaît pour la première fois dans le champ des études linguistiques en France, sous la plume d’un helléniste (période) français d’origine grecque, Jean Psichari (1854- 1929).

 Dans un article écrit peu de temps avant sa mort dans *Le Mercure de France,* «  un pays qui ne veut pas sa langue » (1928), que Psichari définira ce qu’il entend par *diglossie.* Une définition qu’il a proposée à partir de la situation sociolinguistique de la Grèce, marquée par une concurrence sociolinguistique entre deux variétés du grec : Le ***katharevoussa,*** variété savante imposée par les puristes comme seule langue écrite et le ***démotiki,*** variété usuelle utilisée par la majorité des Grecs.

PSICHARI définit ainsi *la diglossie*comme uneconfiguration linguistique dans laquelle deux variétés d’une même langue sont en usage, mais un usage déclaré parce que l’une des variétés est valorisée par rapport à l’autre.

PSICHARI fait œuvre de sociolinguistique car « [...] Il montre clairement en effet que le problème de la diglossie (...) est lié à une situation de domination (…) d’une variété sur une autre, créée par la pression d’un groupe de locuteurs numériquement minoritaires mais politiquement et culturellement en position de force » (Jardel, 1982, p.9).

 Le concept de *diglossie* va réapparaître aux Etats-Unis en 1959 dans un article célèbre de C. Ferguson, « *Diglossia » (1959),* où l’auteur, tout en reconnaissant qu’il emprunte le terme, va lui donner une teneur conceptuelle sensiblement différente de celle de Psichari.

 A partir de plusieurs situations sociolinguistiques comme celles du pays arabe, la Suisse alémanique, Haïti, ou la Grèce, Ferguson va considérer qu’il y a diglossie lorsque deux variétés de la même langue sont en usage dans une société avec des fonctions socioculturelles certes différentes mais parfaitement complémentaires. L’une de ces variétés est considérée « haut » (*high)*  donc valorisée, investie de prestige par la communauté : elle est essentiellement utilisée à l’écrit (dans la littérature en particulier) ou dans des situations d’oralité formelle, et elle est enseignée. L’autre, considérée comme « basse » *(low)*, est celle de communications ordinaires, de la vie quotidienne, et réservée à l’oral.

 Une langue pouvait être confédérée comme « major langage » dans un pays donné si elle remplissait une des conditions suivantes:

-être parler par plus de 25% de la population ou par plus d’un million de personnes (exemple :le quichua en Bolivie, parlé par un tiers de la population mais sans aucun statut officiel)

-être langue officielle (l’irlandais par exemple, langue officielle de l’Irlande mais parlé par seulement 3% de la population) ;

-être la langue d’enseignement de 50% des écoles secondaires du pays (par exemple l’anglais en Ethiopie. Pays dont la langue officielle est l’amharique et où peu de gens parlent anglais, qui est cependant la langue d’enseignement de la plupart des écoles secondaires et supérieures.

 Quant au FISHMAN, propose à la suite de FERGUSON, une extension du model diglossique à des situations sociolinguistiques où deux langues ( et non plus seulement deux variétés de la même langue) sont en distribution fonctionnelle complémentaire ( une langue distinguée, si l’on peut dire , et une langue commune) : comme l’arabe, le français et le berbère en Afrique du Nord).

Son modèle articule *diglossie* (comme fait social) et *bilinguisme* (fait individuel) selon les quatre cas de figures ci-dessus (FISHMAN., 1971).

***2.2. La diglossie et le bilinguisme***

 Avant de parler sur le bilinguisme, nous commençons d’abord de le définir. Le bilinguisme : est la situation linguistique dans laquelle les sujets sont conduits à utiliser
alternativement selon les milieux ou les situations deux langues différentes.

 Il peut y avoir ***diglossie et bilinguisme****:* usage de deux langues selon leurs distribution fonctionnelle, sont dans ce cas de figure, partagés par la totalité (ou presque) de la population. Ex. la Suisse ou le standard allemand (langue de l’écrit et de l’école) et le (s) dialecte (s) suisse(s) alémanique(s) : se partagent le champ de communication sociale ;
Il peut y avoir ***bilinguisme sans diglossie****:* ce serait le cas dans les situations de migration (comme aux Etats- Unis). Les migrants vivent un état de transition : ils doivent s’intégrer dans la communauté d’accueil avec la langue d’accueil même s’ils conservent la connaissance et une certaine pratique de la langue d’origine.

 Il peut y avoir ***diglossie sans bilinguisme****:* C’est un cas de figure qu’on rencontrerait dans les pays en développement comme les pays africains où les populations rurales sont essentiellement monolingues, même si sur le plan macrosociétal, il y *diglossie* (avec l’une des langues de la colonisation comme langue officielle, le plus souvent) ;
***ni diglossie ni bilinguisme :*** le dernier cas de figure envisagé par FISHMAN est plutôt théorique. Il ne pourrait concerner que de petites communautés linguistiques, restées isolées ; card’une manière générale, dans la réalité, toute communauté tend à diversifier ses usages.

**2. Multilinguisme et plurilinguisme**

Le multilinguisme et le plurilinguisme sont souvent employés conjointement pour décrire des **situations linguistiquement hétérogènes.**

Certains linguistes et le conseil d’Europe délimitent clairement les champs d’application de ces deux concepts.

 Dans l’usage le plus couramment admis, le concept de **multilinguisme** renvoie à la présence dans une zone géographique déterminée de plus d’une variété de langue**.** Quant au **plurilinguisme** réfère au répertoire de variétés linguistiques que peuvent utiliser les locuteurs incluant la langue maternelle et toutes celles acquises ultérieurement quel que soit leurs statuts.

Exp: sur le multilinguisme, l’Europe est multilingue, car elle fait coexister au moins 23 langues officielles à coté des langues régionales et des langues de l’immigration.

 En revanche, d’autre linguistes ont proposé d’autres définitions, Chaudenson R., propose de parler de plurilinguisme lorsqu’il y a la coexistence de plusieurs langues au sein d’un même état, et de multilinguisme lorsqu’il y a la présence dans le continent ou dans une de ses régions de plusieurs langues dont les aires d’usage dépassent les frontières nationales.

 HAGEGE C., opère avec des concepts inversés considérant les états ou se côtoient plusieurs langues comme plurilingues et réservant l’appellation de multilinguisme aux individus.

***2 .1. Les types de plurilinguisme***

On distingue de types de plurilinguismes: le plurilinguisme externe et le plurilinguisme interne. **Le plurilinguisme interne**: est l acquisition de nouvelles variétés d’une même langue**.**

 **Le plurilinguisme externe:** se développe au fur et à mesure que l apprenant acquiert d autres langues, enrichissant son répertoire personnel par le biais de l’enseignement des langues étrangères qui viennent s’ajouter aux nouvelles variétés de langue de scolarisation et celles de la maison. Donc, le plurilinguisme interne est basé sur le discours, et le plurilinguisme externe reposant sur l’ajout de nouveaux répertoires de langues.

***2.2. Points de vue différents sur le plurilinguisme***

1. Le plurilinguisme comme valeur : il est considéré comme un élément capital de l’éducation interculturelle. Donc, il est un élément essentiel de la politique linguistique.
2. Le plurilinguisme comme finalité : le répertoire plurilingue des minorités migrantes constitue un capital sur lequel il faut construire une finalité des politiques linguistiques actuelles, doit donc être la reconnaissance et la valorisation par la société et les instruments scolaires de cette forme du plurilinguisme. Donc, le plurilinguisme va créer une richesse à la langue dominante, il permet d’enrichir le répertoire langagier des locuteurs. Donc, la finalité globale est l’extension du répertoire langagier de tous.
3. Le plurilinguisme comme compétence : selon Wandruszka Mario, 1979, « Tout locuteur est plurilingue en ce qu’il est capable d’acquérir la maitrise à des degrés divers de plusieurs variétés linguistiques, à la suite ou non d’un enseignement, l’aptitude à acquérir les langues est naturelle et se trouve à la porté de tous ».P37.

***2.3. Le bilinguisme******comme forme du plurilinguisme***

Le bilinguisme peut apparaitre sous plusieurs formes :

1. Dans les pays ou vivent des locuteurs de plusieurs langues, le bilinguisme peut engendrer des problèmes linguistiques, psychologiques et sociaux. Dans cette forme du bilinguisme les locuteurs sont conduits à utiliser dans une partie de leurs communications.une langue ou un parler qui n est pas accepté à l’extérieur et dans une autre partie la langue officielle. Exp :(le cas des travailleurs Africains en France).
2. Dans les pays ou un dialecte a été institutionnalisé comme langue au détriment des autres parlers (exp: le cas du français)ou bien un dialecte au détriment des langues de même origine, c’est le cas de la diglossie.
3. Le cas de déplacement massif de population ou un contact de langues à des frontières politique ou linguistique. Le bilinguisme dans ce cas s’établit en donnant à sa propre langue un caractère officiel.
4. Dans certaines Etas le bilinguisme est l’ensemble des dispositifs officiels qui assurent à chacune des langues parlées dans le pays un statut officiel.
5. Le bilinguisme essaye de rendre officiel une langue étrangère en plus de la langue maternelle. Dans ce cas le bilinguisme rentre dans le champ politique fondé sur une idiologie.
6. Le bilinguisme individuel : est la capacité d’un individu à s’exprimer facilement dans une langue étrangère.

**3. Les représentations linguistiques**

 Ce terme de représentation est utilisé dans différente disciplines (la sociologie, la philosophie, anthropologie, psychologie...), mais chacune de ces disciplines à donner sa propre définition a ce terme, même dans la didactique des langues ce concept a son importance et son utilité.

***3.1. Définition des représentations***

*3.1.1. Selon DURKHEIM E*

Emile Durkheim (1858-1917) fut le premier à évoquer la notion de représentations qu'il appelait ''*collectives'*' à travers l'étude des religions et des mythes. Pour ce sociologue, *" les premiers systèmes de représentations que l'homme s'est fait du monde et de lui-même sont d'origine religieuse.*"

 Il distingue les représentations collectives des représentations individuelles : « *La société est une réalité sui generis ; elle a ses caractères propres qu'on ne retrouve pas, ou qu'on ne retrouve pas sous la même forme, dans le reste de l'univers. Les représentations qui l'expriment ont donc un tout autre contenu que les représentations purement individuelles et l'on peut être assuré par avance que les premières ajoutent quelque chose aux secondes. »*

*3.1.2.* *Selon MOSCOVICI S*

 En France, c'est avec le psychosociologue MOSCOVICI S., en 1961 que le concept de représentation sociale s'élabore véritablement. Dans son ouvrage ''La psychanalyse, son image et son public'‘. Il a beaucoup évolué pour être aujourd’hui à la base de la plupart des recherches se rapportant aux langues, leurs appropriations et leurs transmissions.

 Selon Moscovici, une représentation sociale comporte trois dimensions: L’attitude, l'information et le champ de représentation :

* **L'attitude :** Elle exprime un positionnement, une orientation générale, positive ou négative par rapport à l'objet de la représentation.
* **L'information :** L’information renvoie à la somme et à l’organisation des connaissances sur l’objet de la représentation. Elles peuvent être plus ou moins nombreuses, variées, précises ou stéréotypées.
* **Le champ de représentation :** Le contenu d’une représentation est constitué d’éléments à la fois cognitifs et affectifs: C’est un ensemble d’informations organisés et structurés relatives à un objet.

 *3.1.3. Selon CALVET* *L-J*

Les représentations c’est *« la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comme ils se situent leurs langues par rapport aux autres langues ».* Selon cet auteur, les représentations déterminent:

* Des jugements sur les langues et la façon de les parler;
* des attitudes faces aux langues.

*3.1.4. Selon GUENIER*

 « *La représentation est une forme courante (et non savante) de connaissances socialement partagées qui contribuent à une vision de la réalité commune à des ensembles sociaux et culturels* ». A partir de cette définition on peut détecter trois caractères de ce concept qui sont les suivants:

***3.2. Les caractères de représentation***

*3.2.1. Caractère non savant*

 La représentation correspond à un ensemble d’informations naïves qui sont le fruit d’expérience individuelles et d’échanges interindividuels.

*3.2.2. Elles sont socialement élaborées et partagées*

 Elles se constituent à partir de nos expériences et nos informations, nos savoirs. Elles sont à rapprocher de ce que l’on appel communément les préjugés. D’après ASSOU « elles sont liées à la socialisation », donc elles fonctionnent comme des normes sociales qui forment même le fondement de la communauté linguistique.

 *3.2.3. Elles offrent aux personnes un code commun*

 Ce caractère est lié au précédent, car c’est avec les normes sociales que se forme un code commun dans une société.

***3.3. Les fonctions de représentations***

 Aussi Abric propose-t-il en 1976 la théorie du noyau central:

Selon ce modèle, une représentation sociale s'organise autour d'un noyau central, composant fondamental qui détermine la signification et l'organisation de la représentation. Ce noyau est consensuel et collectivement partagé. Il se caractérise par une cohérence, une stabilité qui lui permet de résister aux changements.

D’autres d’éléments sont dits «périphériques» parce qu’ils sont plus instables et moins prégnants dans la représentation; ces éléments s’organisent autour du noyau central.

**On a d’un coté** : Le système central qui est le fruit des déterminismes historiques, symboliques et sociaux et qui structure les pensées relatives à l'objet.

**On a d’un autre côté** : Le système périphérique, en prise avec les contingences quotidiennes, qui permet, dans une certaine mesure, l'adaptation de la représentation à des contextes sociaux variés.

 Périphériques Périphériques

D’après Abric, les représentations sociales comportent quelques fonctions parmi les:
**1. Une fonction de savoir**

 Elles vont permettre, de part leur contenus, à la fois de comprendre et d’expliquer la réalité.  Ces savoirs « naïfs » vont permettre la communication et les échanges sociaux.

**2. Une fonction identitaire**

 Les représentations sociales servent à définir l’identité sociale de chaque individu et ainsi préserve la spécificité des groupes sociaux. Cette fonction va intervenir dans les processus de Socialisation ou de comparaison sociale.

Moscovici (1976) considère la représentation comme un processus autonome qui s’appuie sur deux processus essentiels : Le processus perceptif ou sensoriel et le processus conceptuel ; le processus sensoriel permet de saisir et d’enregistrer l’objet mais c’est au processus conceptuel de remodeler, travailler et organiser ce qui est perçu.

***1.4. Les représentations et la didactique des langues***

Selon le dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques: « *la notion de représentation a été définie pour parler des systèmes de connaissances qu’un sujet mobilise face à une question ou à une thématique, que celle-ci ait fait l’objet d’un enseignement ou pas*. »

 En didactique des langues les représentations peuvent influencer ou déterminer l’intérêt et le désir d’apprendre une langue. Il faut aussi noter qu'elles restent liées à la procédure d’apprentissage, car elles peuvent l’encourager ou la ralentir, voire même conduire les apprenants à réussir ou à échouer à l’apprentissage d’une langue donnée.

Selon ALMOU D., « *les représentations sont en relation avec les performances;*

*-elles peuvent constituer des aides a la pratique et a l’apprentissage;*

*-elles peuvent constituer des obstacles à la pratique et à l’apprentissage;*

*-elles sont modifiables*. [[1]](#footnote-2)»

**4. contact des langues**

***4.1. Définition du contact des langues***

Le contact des langues est la situation où deux (ou plus de deux) langues, partagent le même territoire. Ce phénomène est largement présent et diffusé sur toute la planète, comme le présente Henri Boyer : « *Le contact de langues, source de conflit ou vecteur de coopération, est donc la chose du monde la mieux partagée (environ cinq mille langues seraient parlées aujourd’hui sur la planète pour un nombre limité d’États).*»[[2]](#footnote-3) Et d’autres sources, en arrondissant les chiffres, parlent de six mille langues pour quelques deux cent États. Ce qui donne une trentaine de langues par État.

Des langues sont en contact lorsque leurs locuteurs partagent les mêmes espaces, domaines, intérêts et conditions de la vie. D’ailleurs, comme le note Bouchra El Barkani[[3]](#footnote-4), plusieurs facteurs peuvent conduire à un contact entre une langue et une autre. On citera les plus influant d’entre eux, qui sont :

*4.1.1. Le facteur géographique*

Il peut s’agir de lieux de passage ou de rencontre de populations de langues et cultures différentes, tel que les frontières entre deux localités, les fleuves, les ports, les oasis... (lieux transits en générale).

*4.1.2. Le facteur économique*

Il peut s’agir de coopération entre deux pôles économiques (pays, sociétés de travail...) ayant deux langues différentes. A notre époque où l’économie domine presque tous les domaines de la vie, les échanges commerciaux favorisent plus que jamais la rencontre entre agents de provenances étrangères.

*4.1.3. Le facteur politico-historique*

Les pays de l’Afrique témoignent plus que tous de ce phénomène. Ayant vécus une longue période de colonisation militaire (politique), ils ont eu tout le temps de voir les langues de leurs colonisateurs partager le terrain avec leurs langues autochtones.

*4.1.4. Le facteur sociologique*

Le facteur sociologique peut s’agir de l’émigration qui met le sujet dans la situation de contact avec des étrangers, ainsi, leurs langues sont inévitablement mises en contact. Comme il peut s’agir du cas de l’urbanisation qui favorise le contact entre des gens nouvellement installés dans la ville (le cas de l’exode rural) et ses habitants originaires. Le cas ici présenté, peut ne pas s’agir de contact entre deux langues tout à fait étrangères l’une de l’autre, mais seulement le contact entre deux variantes d’une même langue. Ce dernier facteur (sociologique) est quelque peu lié au facteur économique car, le plus souvent, ce sont les conditions (matérielles) de vie qui obligent l’homme à quitter sa terre pour une autre.

La coexistence de deux langues ne manque pas de marquer ou de laisser ses traces sur le terrain et les personnes témoins de ce contact. Cette situation induit à l’apparition d’autres phénomènes dont la sociolinguistique s’est donner peine d’élaborer des concepts largement exploités et explicités. On citera parmi ces phénomènes qu’engendre le contact des langues les suivants : *langues approximatives*, *hybridation*, *langue véhiculaire*, *conflit linguistique*...

***4.2. Historique du concept***

Le premier qui a abordé le concept de contact de langue était Uriel Weinreich avec son fameux livre *« Languages in contact »,* par lequel il a dépassé le niveau strictement individuel de la langue et prend en considération les changements que les languesmises en contact subissent, il prend comme base de ses investigations des situations ou le bilinguisme n’est pas un fait isolé, mais celui d’un groupes plus importants.[[4]](#footnote-5)

Weinreich en 1953 et en 1974 Kremnitz[[5]](#footnote-6),se mirent à observer les interférences que les systèmes linguistiques en contact provoquent et subissent mutuellement au sein d’un même espace sociétal une dynamique ouvertement ou virtuellement conflictuelle, qui peut être pour un temps occultée par la manifestation de processus compensatoires et/ou de type coopératif.

Suite aux études effectuées par Weinreich, sur les langues créoles et pidgins il a déduit que les créoles et les pidgins, sont le produit de la modification des langues qui ont été en contact, et non pas de peuples, des communautés ou des groupes, en révélant ainsi les limites de la linguistique structurale.

On peut alors dire que, la diglossie n’est pas une situation nécessairement conflictuelle. Il y a diglossie même si les deux langues n'occupent pas les mêmes fonctions sociales et donc ne sont pas en compétition. Ce qui veut dire que le contact des langues peut par fois être positif lorsqu’il s’agit des situations stables sur le niveau, socio-économiques, culturel et politique,… Si on prend comme exemple la situation linguistique au Québec durant les années 50-60 elle évoluait vers une situation diglossique. Mais on retrouve les caractéristiques suivantes. Suite à l’étude classique de S. Lieberson en 1965, il a réussi à illustrer la spécialisation des fonctions de ses deux langues en montrant que l'anglais était la langue des affaires (de la décision et de la production) alors que le français était la langue des services (la vente et la distribution).[[6]](#footnote-7)

Martinet et weinreich, étaient conscients que la linguistique naissante avait eu le besoin de faire semblant de croire à l’autonomie et à l’homogénéité linguistique des communautés.

***4.3. Gestion des situations de contact des langues***

Les cas sont fréquents où deux communauté sont contraintes à entreprendre des relations (commerciales par exemple), et leurs langues ne peuvent leurs servir dans la communication, en raison de ce qu’aucun des deux côtés ne connait la langue de l’autre. L’une des issues que peuvent utiliser ses deux groupes est donc la création d’une langue *mixte*, dérivée de chacune des langues en présence. C’est ce que Louis-Jean Calvet[[7]](#footnote-8) appelle une *langue approximative*, et qui est nommé par Henri Boyer[[8]](#footnote-9) *hybridation* ou *langues hybrides approximatives*. Cette forme de langue inventée pour assurer la communication entre ces deux groupes existe dans plusieurs contexte sociaux, et se regroupent sous ces quelques nom, à savoir :

*4.3.1. Les pidgins*

 Le pidgin définit comme : « *Système linguistique résultant de la simplification d'une langue donnée, servant uniquement aux besoins d'une communication limitée, sans être la langue maternelle de personne* »[[9]](#footnote-10), ce qui sous entend que chacune des deux parties, a sa propres langue (vernaculaire) qu’il utilise dans des situations qui diffèrent de celles qui le mettent en contact avec l’autre partie. Une sorte de langue développée pour des communications spécifiques. Les pidgins ont pour spécificité d’être des « *ensembles de formes nées le plus souvent dans des situations d’échanges commerciaux* »[[10]](#footnote-11), en dehors du commerce, cette forme de langue n’est plus mise en service. C’est ce qui est expliqué par l’expression « *servant uniquement aux besoins d'une communication limitée*», précédemment citée. Cette limitation du champ de manœuvre du pidgin, fait de lui un « *parler d’emploi restreint [...] de structure rudimentaire* »[[11]](#footnote-12). Puisque son usage ne s’étend pas aux autres domaines de la vie, il n’y a pas lieu (pour le pidgin) de se développer un système finement élaboré, qui ne servira pas à grand-chose.

*4.3.2. Le sabir*

 Le Larousse Expression le définit comme : « *Système linguistique réduit à quelques règles de combinaison et au vocabulaire d'un champ lexical déterminé (par exemple commerce, relations maîtres-esclaves).* »[[12]](#footnote-13) Lui aussi, sur le même niveau que le pidgin, n’est utilisé que dans des communications propres à certains situations bien déterminées.

 Ces deux systèmes langagiers (pidgin et sabir) ont en commun la condition de leur émergence, qui est à la fois : la nécessité de communiquer et l’impossibilité d’utiliser la langue de l’autre. Et si les deux, constituent des systèmes linguistiques de structure peu développée, en raison de leurs usages cantonné dans des domaines précis (commerce, colonialisme, esclavagisme), il n’en est pas de même pour les « créoles ».

*4.3.3. Les créoles*

 Le terme revient à une : « *origine espagnole qui a désigné primitivement les individus impliqués, comme dominants aussi bien que dominés, dans la colonisation.* »[[13]](#footnote-14). Et d’un autre côté le créole est le « *Nom donné aux langues nées à la faveur de la traite des esclaves noirs entre le XVIe et le début du XIXe s. et parlées encore aujourd'hui dans diverses régions du monde [...] par les descendants de ces esclaves.* »[[14]](#footnote-15) Le contact entre colonisateur et colonisé (dominant et dominé) a favorisé la naissance d’un système linguistique hybride, issu de leurs deux langues en contact. Mais ce qui différencie le créole et deux langues hybrides approximatives, citées en haut, est qu’il est mieux élaboré dans sa structure. Ajoutons à cela qu’il remplit des fonctions communicatives plus larges (plusieurs domaines de la vie quotidienne) que celles que remplissent les deux premiers. Cela lui a permis de se propager et de quitter, plus tard, son champ colonial. D’ailleurs, Henri Boyer avance : « *que le créole est un vernaculaire, c’est-à-dire la langue maternelle, première, d’une communauté plus ou moins importante.* »[[15]](#footnote-16) On comprend par cela, son débordement aux autres domaines de la vie. Et le passage « *langue maternelle, première* » est lié au passage de la première citation « *parlées encore aujourd'hui dans diverses régions du monde [...] par les descendants de ces esclaves.* ». Ces propos nous informent sur les rapports qu’on les locuteurs avec cette/ces langue(s). La considérer comme langue maternelle, et la léguer aux générations suivantes, faits d’elle(s) une/des langue(s) *vernaculaire(s)*.

 Voilà un petit aperçu sur l’un des impactes que le contact entre deux langues laisse sur le terrain et les personnes. Ce qui est l’apparition de formes de langues *hybrides approximatives*. Nous passerons à un autre phénomène, ou plutôt solution à laquelle recourent les locuteurs de langues différentes pour établir une communication entre eux.

Il est clair que du contact entre deux langues différentes (ou variantes différentes d’une même langue), résulte une difficulté ou absence d’intercompréhension entre leurs locuteurs, alors qu’une communication est nécessaire. Cette situation les pousse à l’établissement d’un code commun de communication qui serait chargé de véhiculer l’information entre eux. Ce qui est nommé *langue véhiculaire*.

Selon Marie-Louise Moreau :

*Une langue véhiculaire est une langue utilisée pour la communication entre locuteurs ou groupe de locuteurs n’ayant pas la même première langue. Cette langue peut être celle d’une des parties prenantes [...] une tierce langue [...] ou une langue créée (comme un pidgin, ou le munukutuba au Congo)*[[16]](#footnote-17)

 Cette langue véhiculaire peut être la langue de l’un des deux groupes en présence, s’il connaît la langue de l’autre groupe, sans que le dernier connaisse la sienne. Ex : un kabyle qui peut communiquer avec un autre algérien en arabe dialectal, sans que l’autre connaisse le kabyle. L’arabe dialectal constitue dans ce cas la langue véhiculaire. Autrement, pour une langue véhiculaire on peut recourir à une tierce langue, dans un cas où aucun des deux groupes ne connait la langue de l’autre. Ex : dans une réunion, où un français et un égyptien communique en anglais, car aucun d’eux ne maitrise la langue de l’autre.

 Ces deux modes de traitement ou de gestion de la situation de contact de langues, sont entrepris pas la société ou plus pertinemment par la pratique sociale. On appelle ce mode : *gestion in vivo* ou *gestion in situ[[17]](#footnote-18)*. Car ce sont les locuteurs eux-mêmes qui se chargent de résoudre leur manque de communication, en créant ces deux situations issues.

Le contact de langue est parfois avantageux, parce qu’il peut être une cause de la naissance d’une nouvelle langue comme il s’est passé Aux Mascareignes et dans d’autres régions créolophones, le français dialectal introduit par les premiers colons s’est maintenu à travers des évolutions, après avoir donné naissance à un créole. Il en résulte la coexistence en quelque sorte d’une langue-mère et d’une langue fille, il s’agit là d’un contact en diachronie et en synchronie, d’une proximité qui pousse les locuteurs à confondre les deux[[18]](#footnote-19).

Suite à la définition du contact de langues et ses avantage, on à pensé qu’il est nécessaire de creuser un peut dans notre entourage, afin de connaitre ce qui nous mène ver le contact de langue. Parmi les chercheurs de se domaine on peut citer Rispail M., qui a dit qu’il y a divers paramètres qui peuvent inviter au contact et au changement de langues : espace privé/espace public, espace rural/espace urbain, type d’interlocuteurs, sujets du propos, formalité/non formalité, etc. Ce qui entraine un interlocuteur d’un contact à un autre. Ainsi, les contacts créent d’autres contacts, de façon multipliée et exponentielle. Et plus on est en contact avec des langues, plus on voit se dessiner des familles, des ressemblances, des familiarités. On apprend plus facilement les langues qui sont proche de notre langue natale[[19]](#footnote-20).

 Ce qui veut dire que, la contrainte de la vie social et les relations qui se noue entre les individus que se soi dans le domaine social, éducatif, professionnel, économique, politique, culturel, … exige qu’il y ait un contact entre les individus. La langue demeure le seul moyen de communication dans ses situations.

 Mais, les contacts de langues différentes d’une communauté à l’autre et d’un pays à l’autre, c’est pour cela qu’on voie la nécessité d’expliquer les modalités des contacts de langues.

***4.4. Les modalités des contacts***

 Le contact des langues, est le plus souvent l’apprentissage des langues. Cela peut être remarqué des émigrés algériens en France de la 1ére génération qui avait reçus un choc linguistique, une immersion brutale et ils avaient des problèmes d’adaptation durant leur premières années d’émigration. Puisque la première modalité de contact, pour les adultes dits de 1re génération, est l’immersion sans préparation dans l’entreprise et la vie quotidienne car ils ont gardés une compétence restreinte de la langue du pays où ils se sont installés et marqués d’interférences importantes avec la langue d’origine.

 Mais à partir de la scolarisation de leurs enfants, leur situation change, puisque les enfants deviennent rapidement de vrais francophones, et leurs compétences dans la langue des ancêtres s’affaiblissent. On peut dire qu’il y a la valorisation de la langue française et l’exclusion de leur langue d’origine. C’est à partir de là que certains parents ont eu l’occasion d’apprendre le français en accompagnant l’évolution scolaire de leurs enfants. Dans cette situation, le contact est conjugué.

A partir de là, on peut distinguer plusieurs modalités de contacts qui se conjuguent :

*4.1.1. La règle scolaire*

 L’institution exige et force. Donc c’est une violence institutionnel, voire l’obligation de parler le français.

*4.1.2. Le prestige*

 L’utilité d’une langue par laquelle on peut convaincre, et à pénétrer les esprits. Donc c’est un modèle qui s’impose.

*4.1.3. Le moyen*

 Il est offert pour une utilité d’apprentissage réel pour les enfants.

*4.1.4. La volonté des familles*

 Toute réussite sociale émane d’une école qui constitue le seul moyen qui peut offrir une connaissance de la langue scolaire.

 De ce fait, on peut dire que la situation de ces familles diffère de celle des autochtones, puisqu’ils n’ont pas développés la même conscience de la pertinence des choix linguistiques.[[20]](#footnote-21)

 Dans les cas de situations de contacts de langues, on a choisi comme modèle la langue maternelle, lorsqu’elle n’est pas stable. Son maintien est conditionné par la vitalité ethnolinguistique du groupe minoritaire. L’étude menée par Giles et al.en 1977, démontre que parmi les variables importantes de la vitalité ethnolinguistique, on peut citer :

* le statut institutionnel de la langue ;
* les données démographiques ;
* le contrôle et le soutien institutionnel.

 Par la suite et on 1995 Kipp, Clyne et Pauwels ont affinés ces variables et les ont réparties en deux catégories selon qu’elles affectent la communauté linguistique ou les individus dans une communauté linguistique donnée, et conformément aux recherches faites par ces trois linguistes sur la situation de la langue turc en France, on distingue que plus la différence typologique entre les langues en contact est grande, plus la langue minoritaire se maintient. Le fait que le turc soit une langue agglutinante (forte) appartenant à la famille ouralo-altaïque peut être un facteur favorisant son maintien en France. Et cela s’explique aussi par la forte sociabilité communautaire qui domine chez les immigrés turcs de France qui leur permet de pratiquer leur langue au quotidien. Ceci, peut se manifester par plusieurs faits qui renforcent l’existence des turcs en France. On peut citer :

* La création d’associations, de lieux de cultes, de cafés, de bars, des magasins d’import-export, des boutiques de produits et d’objets correspondant aux besoins de la communauté turque.
* Renouvellement du processus migratoire par un apport constant de « sans frais », du faite que le mariage intra-communautaire est très élevé chez les migrants turcs. Ainsi le turc reste la langue dominante dans le milieu familial, ce qui permet à leur enfants d’acquérir le turc comme une langue première jusqu’à ce qu’ils commencent l’école maternelle.
* Le retour fréquent des émigrés Turcs au pays d’origine lors des vacances.
* Organisation de la communication, 97 % de foyer sont équipés de paraboles qui leur permettent de capter toutes les chaines de la télévision turque.

 Ces stratégies, permet un renouvellement obligatoire du processus migratoire et un fort maintien de la langue d’origine.[[21]](#footnote-22)

 De mêmes études ont était faites sur les émigrés turcs d’Australie par Yagmur en 1977, par laquelle il a démontré que le taux de vitalité de la langue maternelle est plus élevé pour l’anglais contrairement au Turc de France.[[22]](#footnote-23) Ce qui est du aux conditions défavorables qui ont affaiblis le maintien du turc vu la dominance de l’anglais en Australie.

***4.5. Le contact de langue et la didactique***

Selon les récentes études qui ont été effectuées par les sociolinguistes, il a était prouvé que le terrain scolaire français est un lieu de multiples contacts de langues (dans les cours de récréation entre les élèves, ou entre élèves et enseignants dans le cadre de la classe). Les recherches se sont concentré sur les répertoires multilingues ; toute pratiques bi-multilingues des élèves, leur traitement par les maitres et tout ce que l’institution propose pour leur permettre un bon développement scolaire et son effet sur les enfants en ce qui concerne (les représentations des langues, les attitudes à leur égard et sur leur pratiques langagières et leur construction identitaire).

Sur le terrain scolaire, les enjeux des contacts de langues sont multiples et d’une grande importance. L’organisation des contacts de langues peut mettre en jeux l’avenir des enfants et leur intégration scolaire et sociale. Vu les risques qu’ils peuvent engendrer des effets négatifs sur les élèves qui sont d’une catégorie défavorisé. Ce domaine, nécessite donc plus de recherche afin de créer des conditions plus favorables à l’établissement de vrais contacts de langues. C’est ce qui a poussé certains sociolinguistes à adopter une démarche pour « l’éveil au langage et aux langues », c’est un programme qui a était proposé par Evlang et Candelier en 1998 et qui a des objectifs d’apprentissages claires.[[23]](#footnote-24)

Les études récentes de ces deux chercheurs, nous démontrent que le contact de langues est très important dans le domaine didactique, car, si on prend comme exemple, les recherches faites par les didacticiens sur la didactique de la langue française « langue maternelle », en France et hors de France, où ils ont pu dévoiler qu’elle a traversée par un courant qui revendique une place pour les langues « partenaire ». Vue la multiplication des situations où le français est on contact avec d’autres langues, ce qui a conduits certains chercheurs à demander que les phénomènes langagiers décrits par les sociolinguistes soient pris en compte.

 Afin de réaliser un manuel d’activité, qui sera a la porté des apprenants des cycles 2 et 3 de l’école élémentaire. Nombreux chercheurs se sont attelés pour défendre une langue (dominante ou dominé).

 Ses activités, visent des objectifs travaillant le domaine didactique qui sont : la sécurité linguistique, apprendre aux enfants les contours de la norme scolaire, légitimer la langue maternelle et les pratiques bilingues des enfants et on les aidant à produire des énoncés alternés (français et créole).

 Dans le cadre d’une pédagogie de projet, pour des objectifs opérationnels qui peuvent mener les enfants à produire des énoncés alternés.

 En guise de conclusion, on peut dire qu’opter pour une didactique des langues en contact, c’est s’engager dans une voie interculturelle, qui se réalise par de bonne attitudes des contacts en choisissant une langue face à une situation donnée, et aussi d’entendre d’autres langues de s’y intéresser, de connaitre et d’utiliser des procédés d’ajustement linguistiques.

 Après avoir survolé la notion de contact de langues, et des issues prises pour échapper au manque ou absence de communication, passons à une de ses conséquences les plus imposantes.

**5.** **Du contact des langues au conflit linguistique**

Il est important de rappeler que la présence de plus d’une langue sur un territoire, provoque facilement des conflits en raison du rapport de force entre elles. Puisque que ces dernières ne peuvent être réduites à de simples instruments de communication, mais sont étroitement liées à la personnalité et à la culture des peuples qui les utilisent. Dans ce bras de fer, elles se montrent comme le symbole linguistique de la dominance politique, économique et sociale.

La présence de plus d’une langue chez un individu ou dans un territoire, c.-à.-d. le « contact de langues » ne laisse pas indifférents les sociolinguistes, puisque cela est une situation qui inclut plusieurs considérations de plusieurs ordres (social, politique, identitaire, académique...), et le plus souvent, elle induit au conflit.

***5.1. Définition du conflit linguistique***

Henri Boyer d*éfinit bien [...] cette situation de contact de langues où des usagers de systèmes linguistiques différents tentent de gagner des espaces. Cette conception fait ressortir le poids de l’histoire politique sur la situation linguistique et la compétition entre une langue dominante et une langue dominée qui lutte pour sa survie [...][[24]](#footnote-25)*

Les considérations (conflits et dominations) historiques et politique résultants de la cohabitation de deux groupes, se traduit ou se concrétise sur le champ linguistique. On utilise la langue pour manifester sa maitrise du terrain, sa gloire, ou sa domination, en l’imposant, et on lui offrant des espaces de diffusion et de prestige. Et de l’autre côté, la revendication du statu perdue ou en voie de perte (prestige, identité, culture) fait toujours avancer la cause linguistique. Car c’est évident qu’une culture ou identité n’est plus telle sans une langue.

Les sociolinguistiques catalane et occitane ont fait émerger le concept de « conflit linguistique » au cours des années 1970, que voici définit dans le cadre des travaux du Congrés de cultura catalana (1975-1977) : « *Il y a conflit linguistique quand deux langues clairement différenciées s’affrontent, l’une comme politiquement dominante (emploi officiel, public) et l’autre comme politiquement dominée.* »[[25]](#footnote-26) Il est clairement expliqué que la domination est politique, qu’il y a violenté politique de doter de prestige telle langue, et de minorer telle autre. Et bien sûr, toute pression engendre un éclatement.

Les travaux d’Henri Boyer et la sociolinguistique catalane et la sociolinguistique occitane tendent à traiter le « contact de langues » comme « conflit ». Où la situation sociolinguistique est perçue comme diglossie, en faveur d’une langue dominante[[26]](#footnote-27). Et face à cette situation, ce schéma d’Henri Boyer nous explique les deux voies possibles à prendre :

 Dans le contact de langues ici présenté, et qui évolue vers un « conflit linguistique », deux issues sont à envisager : ou l’intervention glottopolitique militante réagit pour renverser cette situation en faveur de la langue dominée. C’est qu’Henri Boyer appelle *normalisation*. Ou la langue dominante dévore complètement la langue dominée. C’est qu’il appelle *substitution*.

Carmen MUÑOZ et Luci NUSSBAUM, explicitent : « *L’affrontement peut conduire soit au remplacement de la langue dominée, c’est-à-dire à sa disparition, soit à sa normalisation, c’est-à-dire à la récupération de ses espaces d’usage habituels ou à la création d’autres espaces (la télévision, par exemple).* »[[27]](#footnote-28) Ces deux termes : *substitution* et *normalisation* peuvent être expliqués ainsi :

* **Substitution :** terme qui veut dire « remplacement », et créé dans la sociolinguistique catalane et occitane. Louis-Jean Calvet dans ce sens, utilise « **glottophagie** » expliqué par Monika Langerová et Vedoucí práce, comme terme *qui désigne une situation où une langue « digère » une autre, en d’autres termes, où une langue est repoussée par une autre et disparaît. On peut dire que la glottophagie est un terme plus expressif caractérisant le même processus que les auteurs catalans qualifient de substitution.[[28]](#footnote-29)*

Georg Kremnitz ajoute des précisions à propos de la normalisation et de la substitution :

*Comme la langue dominante est en principe la langue des couches dominantes de la population, la normalisation équivaut à un changement de pouvoir à l’intérieur de la société, tandis que la substitution caractérise l’acculturation de la population entière aux modèles dominants […]. Quand une situation diglossique relativement stable commence à bouger, c’est d’abord dans le sens de la substitution. Ce glissement exprime le fait que la société s’est ouverte tant soit peu vers le haut […]. [De plus], si la substitution repose essentiellement sur des motivations matérielles, à savoir la chance pour le locuteur d’améliorer sa situation personnelle, elle connaît évidemment aussi un côté idéologique qui a une importance accrue dans les périodes de substitution de masse : pour changer de langue, il faut que le sujet soit convaincu de la qualité inférieure de la langue dominée[[29]](#footnote-30)*

On remarque ici la complicité de deux considérations dans le processus de substitution, à savoir le facteur socioéconomique et les représentations idéologiques. Un individu n’acceptera de changer de langue, que s’il voit se dessiner devant lui des horizons de réussite et d’épanouissement auxquels il ne peut accéder, que par le biais d’une aliénation langagière au profit de la langue du pouvoir. Ex : occuper un poste de travail dans le système éducatif, devenir journaliste...

Pour ce qui de l’idéologie, les représentations méprisantes sociolinguistiques qu’il construit (ou bien qu’on lui inculque dans l’esprit) à propos de sa langue minorée dominée, parviendront facilement à le convaincre de délaisser sa langue, et ne plus penser à une normalisation possible de la situation diglossique.

* **Normalisation :** terme qui veut dire « rendre normal » (cf. Christiane LOUBIER)[[30]](#footnote-31), au sens de correction de la situation discriminatoire entre les langues en contact. Et elle peut parfois aller jusqu'à inverser la présente situation diglossique, c.à.d. la langue jadis dominée devient dominante, et la langue dominante devient dominée. Et pour parvenir à un tel renversement de la situation, on voit se dessiner indispensablement une sociolinguistique *impliquée*.

***5.2. La sociolinguistique périphérique « ou des chercheurs natifs »***

C’est une sociolinguistique qui est née à la lumière du concept de *normalisation*, et ainsi définit par Henri Boyer :

*Il s’agit bien là d’une approche réaliste qui refuse de sacrifier une réalité forcément hétérogène aux besoins de la démonstration et donc de sacrifier la dimension micro linguistique à la dimension macro linguistique ; et qui donne, comme toute sociolinguistique digne de ce nom, la priorité à la vision historique* *sur une vision strictement synchronique, afin de bien faire toute sa place à la dynamique du conflit diglossique, à sa genèse en premier lieu.*[[31]](#footnote-32)

La sociolinguistique aurait un rôle décisif dans le processus de normalisation, si toutefois, elle ne se prononce pas *neutre*, en se contentant de décrire le conflit diglossique dans la stricte synchronie. Mais la sociolinguistique périphérique prend en compte les paramètres historiques, politique et les causes de la genèse de cette diglossie.

 Le rôle de cette sociolinguistique périphérique est de dénoncer l’idéologisation du conflit linguistique dissimulée aux dominés, c.-à-d. dévoiler les manipulations exercées derrière les représentations des locuteurs vis-à-vis des langues en situation diglossique. Cette idéologisation tend à nourrir des représentations antagonistes de la langue dominante (A) et de la langue dominée (B). Et son but « *est d’orienter cet antagonisme au profit de la langue A, car l'issue doit être une substitution en sa faveur, de sorte que la violence de cette logique de substitution est sinon totalement occultée du moins atténuée afin d´être rendue acceptable.* »[[32]](#footnote-33)

Nourrir de l’estime pour la langue A, en la considérant comme la langue du savoir, de la technologie, du progrès... Mais pour la langue B, une « dualité estimatoire », c.-à-d. un double estime paradoxale (positive et négative), en lui attribuant parallèlement, la place de la langue des ancêtres, des racines, et qu’elle ne soit pas une langue de communication sociale, mais une langue dépassée... en somme, c’est une vision folklorique, qui facilitera sa substitution.

 La sociolinguistique catalane (et occitane) est un bon exemple de cette implication. Selon Vallverdú (1980) : « *[...] il s’agit d’une sociolinguistique qui « dès ses origines est marquée par [le] caractère contre-institutionnel [...]* »[[33]](#footnote-34) Cette implication illustre les efforts de cette sociolinguistique qui tendent vers la normalisation.

***5.3. Pourquoi le sociolinguiste s’impliquerait-il***

 Le sociolinguiste natif connait mieux que tous les raisons profondes de la situation que vive sa langue dominée. Et étant militant, son intervention est précieuse pour le processus de normalisation.

 Pour Robert Lafont (1984) : « *[...] L’acte de connaissance du social doit être socialisé, pour une modification positive de ce social : telle est la règle morale et la règle scientifique du progrès en sciences sociales. Cette procédure, nous l’avons appelée rationalisation [...]* »[[34]](#footnote-35)

Ainsi le chercheur (natif) doit marier son militantisme pour la langue dominée et la méthodologie à respecter pour fournir des travaux scientifiques, dignes de ce nom. En sciences sociales et humaines, la tâche ne peut être accomplie dans un bureau, mais c’est la connaissance du terrain qui détermine la qualité et la fiabilité d’une recherche. Alors en sociolinguistique, le chercheur « concerné » connait mieux que tous la situation de la langue dominée, objet de son travail et de sa revendication. Et il est de son devoir d’informer le public sur la situation sociale, politique... de sa langue, et cela par le biais de ses études et analyses « objectives ». Ainsi, il contribuera certainement à l’orientation de l’opinion publique vers la normalisation.

 Badia i Maragarit, de son côté insiste sur la pérennisation du couple « ciència i passió », et pour lui ces deux choses, « *continueront d’être le signe de la nouvelle manière d’élaborer la culture : pacifique, mais avec de la tension ; objective mais engagée ; sereine, mais avec enthousiasme. En un mot : science et passion jusqu’à la fin.* »[[35]](#footnote-36)

Badia dans ce passage, définit mieux comment l’objectivité et l’implication peuvent-elles se marier dans l’esprit du chercheur, sans que la balance soit en faveur de l’une des deux.

 Toutefois, le sociolinguiste périphérique doit respecter le terrain comme tout chercheur. Le respecter dans sa réalité, c’est-à-dire, ne pas confondre les résultats de son analyse et ses espérances vis-à-vis de la situation de langue objet de son travail. De cette manière d’aborder la recherche, le sociolinguiste sert la science et la cause.

**Conclusion**

Après avoir défini d’une manière simple et claire les différents concepts relatifs au domaine de la sociolinguistique à savoir,*diglossie*, *multilinguisme*, *plurilinguisme*, *représentations linguistiques*, *contact des langues*, *conflit linguistique,* il revient de dire que tous ces concepts sont interdépendants et fondamentaux pour mieux comprendre ce domaine et ils devraient faire partie du bagage de tous étudiant de langue.

**Bibliographie**

1. ALMOU D., 2007, *la Didactique de L’amazigh*, Bouregreg, Rabat.

2. BILLIEZ J., et M RISPAIL, 2003, *CONTACTS DE LANGUES,* paris, l’Harmathan.

3. BOYER H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.

4. BOYER H., 2012, « L’implication du sociolinguiste « périphérique » », *A-L. Dotte, V. Muni Toke et J. Sibille, Langues de France, langues en danger : aménagement et rôle des linguistes, Cahiers de l’Observatoire des pratiques linguistiques n° 3*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DGLFLF.

5. CALVET L-J., 1996, *Les politiques linguistiques*, Que sais-je ?, Paris, PUF.

6. CHAUDENSON R., 1991, « plurilinguisme et developpement en Afrique Subsaharienne francophonie : les problèmes de la communication », *dans des cahiers des sciences humaines plurilinguisme et développement*.

7. DAKA J., 2005, Problématique pour une meilleure gestion de multilinguisme social de type afro-européen en Afrique au sud de Sahara, Africa Focus vol18, Nr 1-2, pp95-118.

8. DUMITRIU D-M, 2005, *plurilinguisme-enjeu majeur pour l’Europe,1ere assisses européennes du plurilinguisme*. PP 1-7.

9. DUBOIS et Ali, 2002, *de la linguistique*, Larousse. N°3-4,vol 27,éd L’ORESTOM, Paris,1991.p305-313.

10. EL BARKANI B., 2010, *Le choix de la graphie Tifinaghe pour enseigner-apprendre l’amazighe au Maroc : conditions, représentations et pratiques*, Thèse de doctorat, Université Jean Monnet, Saint-Étienne.

11. GRUTMAN R « BILINGUISME ET DIGLOSSIE:COMMENT PENSER LA DIFFÉRENCE LINGUISTIQUE DANS LES LITTÉRATURESFRANCOPHONES ? », *In Academia.edu,* Université d’Ottawa.

12. HAGEGE C, Mai 2005, discours d’ouverture de la conférence internationale sur le thème « l’Europe unie et ses langues, Varsovie, ‘’multilinguisme et plurilinguisme en Europe. Consultable en ligne [www.chair,coleurop.pl/conférence/konf/languages](http://www.chair,coleurop.pl/conf%C3%A9rence/konf/languages) Hagege HTML.

13. JARDEL J.-P., 1982, « Le concept de ‘diglossie’ de Psichari à Ferguson », Lengas, Montpellier, n°11.

14. KREMNITZ G, 1981, « DU BILINGUISME AU CONFLIT LINGUISTIQUE, CHEMINEMENT DE TERMES ET DE CONCEPTS », *Langages*, n° 61, pp. 63-74.

15. LANGEROVA M. et V. PRACE, 2012, *Diglossie au Maghreb – Histoire et situation actuelle*, Université Masarykiana Brunensis, Faculté de Philosophie.

16. Le Larousse Expression*,* 2002, [CD-ROM] Version 1.0, VUEF/Larousse.

17. LOUBIER Ch., « Fondements de l’aménagement linguistique », *Office de la langue française*.)

18. RISPAIL M., *2005,* *LANGUES MATERNELLES:CONTACTS, VARIATIONS ET ENSEIGNEMENT. Le cas de la langue amazighe,* paris, l’Harmathan.

19. MEHRAZI M., « module de sociolinguistique », Diglossie et conflits linguistiques, 2010.

20*.* MUÑOZ Carmen et Luci NUSSBAUM, « Les enjeux linguistiques dans l’éduction en Espagne », *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 10 | 1997, mis en ligne le 13 avril 2011, consulté le 07 décembre 2013. URL : <http://aile.revues.or>.

21. MOSCA S., 2012, Education multilingue et compétence plurilingue, synergie N8,pp83-91.

22. REUTER Y., *et autres. Dictionnaire des concepts fondamentaux des didactiques*, 2011, Guerfi El Midad , Algérie.

1. ALMOU D., 2007, la Didactique de L’amazigh, Bouregreg, Rabat. [↑](#footnote-ref-2)
2. BOYER H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, DUNOD, p. 62. [↑](#footnote-ref-3)
3. EL BARKANI B., 2010, *Le choix de la graphie Tifinaghe pour enseigner-apprendre l’amazighe au Maroc : conditions, représentations et pratiques*, Thèse de doctorat, Université Jean Monnet, Saint-Étienne, p. 106-108-109. [↑](#footnote-ref-4)
4. BILLIEZ Jacqueline, et Marielle RISPAIL, 2003, *CONTACTS DE LANGUES,* paris, l’Harmathan, Page 17-18. [↑](#footnote-ref-5)
5. KREMNITZ GEORGE, 1981, « DU BILINGUISME AU CONFLIT LINGUISTIQUE, CHEMINEMENT DE TERMES ET DE CONCEPTS », *Langages*, n° 61, pp. 63-74. [↑](#footnote-ref-6)
6. GRUTMAN Rainier, « BILINGUISME ET DIGLOSSIE:COMMENT PENSER LA DIFFÉRENCE LINGUISTIQUE DANS LES LITTÉRATURESFRANCOPHONES ? », *In Academia.edu,* Université d’Ottawa,06/05/2003, 10h57, page 1-12 [↑](#footnote-ref-7)
7. EL BARKANI B., 2010, *Le choix de la graphie Tifinaghe pour enseigner-apprendre l’amazighe au Maroc : conditions, représentations et pratiques*, Thèse de doctorat, Université Jean Monnet, Saint-Étienne, p. 105. [↑](#footnote-ref-8)
8. Voir : BOYER H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, DUNOD, p. 62-65. [↑](#footnote-ref-9)
9. Le Larousse Expression*,* 2002, [CD-ROM] Version 1.0, VUEF/Larousse. [↑](#footnote-ref-10)
10. BOYER H., idem, p 65. [↑](#footnote-ref-11)
11. BOYER H., idem, p 66. [↑](#footnote-ref-12)
12. Le Larousse Expression*,* 2002, ibidem. [↑](#footnote-ref-13)
13. BOYER H., ibidem. [↑](#footnote-ref-14)
14. Le Larousse Expression*,* 2002, ibidem. [↑](#footnote-ref-15)
15. BOYER H., ibidem. [↑](#footnote-ref-16)
16. MOREAU M.-L. (coordonné par), 1997, Sociolinguistique, les concepts de base, Pierre Mardaga (éd.), p. 289, cité par EL BARKANI B., 2010, idem, p. 106. [↑](#footnote-ref-17)
17. EL BARKANI B., 2010, idem, p. 104. [↑](#footnote-ref-18)
18. BILLIEZ Jacqueline, et Marielle RISPAIL, idem, page 30. [↑](#footnote-ref-19)
19. BILLIEZ Jacqueline, et Marielle RISPAIL, idem, page 88. [↑](#footnote-ref-20)
20. BILLIEZ Jacqueline, et Marielle RISPAIL, idem, Page 120-121. [↑](#footnote-ref-21)
21. BILLIEZ Jacqueline, et Marielle RISPAIL, idem, page 141. [↑](#footnote-ref-22)
22. BILLIEZ Jacqueline, et Marielle RISPAIL, idem, page 142 [↑](#footnote-ref-23)
23. BILLIEZ Jacqueline, et Marielle RISPAIL, idem, page 301-302. [↑](#footnote-ref-24)
24. BOYER H, 1991, cité par Carmen MUÑOZ et NUSSBAUM Luci, « Les enjeux linguistiques dans l’éduction en Espagne », *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 10 | 1997, mis en ligne le 13 avril 2011, consulté le 07 décembre 2013. URL : <http://aile.revues.or>g [↑](#footnote-ref-25)
25. Congrés de cultura catalana, 1978, VOL I, p13. **Cité par** Kremnitz, Georg : « Du bilinguisme au conflit linguistique, cheminement de termes et de concepts », In : Langages, 15e année, n° 61, 1981, pp. 63-74. [↑](#footnote-ref-26)
26. BOYER H., 1991, *Langues en conflit*, Etude sociolinguistique, Paris, l’Harmattan, p. 10. [↑](#footnote-ref-27)
27. Carmen MUÑOZ et NUSSBAUM Luci, « Les enjeux linguistiques dans l’éduction en Espagne », *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 10 | 1997, mis en ligne le 13 avril 2011, consulté le 07 décembre 2013. URL : <http://aile.revues.or>g [↑](#footnote-ref-28)
28. LANGEROVA M. et V. PRACE, 2012, *Diglossie au Maghreb – Histoire et situation actuelle*, Université Masarykiana Brunensis, Faculté de Philosophie. [↑](#footnote-ref-29)
29. KREMNITZ George., 1981, « Du bilinguisme au conflit linguistique, cheminement de termes et de concepts », *Langages*, n° 61, pp. 63-74. [↑](#footnote-ref-30)
30. LOUBIER Ch., « Fondements de l’aménagement linguistique », *Office de la langue française*). [↑](#footnote-ref-31)
31. BOYER H., 2012, « L’implication du sociolinguiste « périphérique » », *A-L. Dotte, V. Muni Toke et J. Sibille, Langues de France, langues en danger : aménagement et rôle des linguistes, Cahiers de l’Observatoire des pratiques linguistiques n° 3*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DGLFLF, p. 79-85. [↑](#footnote-ref-32)
32. BOYER H., 2012, ibidem. [↑](#footnote-ref-33)
33. VALLVERDU F., 1980, cité par BOYER H., 2012, ibidem. [↑](#footnote-ref-34)
34. LAFONT R., 1984, cité par, BOYER H., 2012, ibidem. [↑](#footnote-ref-35)
35. BADIA i Maragarit, 1976, cité par, BOYER H., 2012, ibidem. [↑](#footnote-ref-36)